

Projet pilote - Nouvelle affectation de PAB chef d'équipe en CHSLD d'une durée de 12 mois

Affichage spécial du 6 au 12 juillet 2023

Devenez un acteur clé et faites la différence en contribuant activement au développement des compétences des nouveaux PAB en CHSLD (principalement au CHSLD Dr Aimé-Leduc)

Quel est le rôle du PAB chef d'équipe en CHSLD?

Le PAB chef d'équipe exerce un leadership clinique et agit à titre de personne-ressource clinique de proximité et d'agent de changement pour les secteurs de soins auxquels il est assigné. Il agit en tant que modèle de rôle et soutien ses pairs en investissant ses connaissances professionnelles et relationnelles pour répondre aux besoins particuliers des PAB débutants et des PAB en provenance de l'international, et favoriser le développement de leurs compétences. Il établit une relation de soutien et d'échanges avec les apprenants, et les accompagne dans la progression de leurs apprentissages et le transfert rapide des compétences selon plusieurs modalités :

- Apprentissage en milieu de travail;
- Formation en salle;
- Suivi sous forme de coaching individuel ou de groupe.

Libellé de la nomenclature

Personne qui, tout en travaillant comme préposé ou préposée aux bénéficiaires, assure la coordination des activités d'un groupe de préposés aux bénéficiaires. Elle voit également à leur entraînement qui est orienté vers l'apprentissage et l'intégration des connaissances notamment : des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB), de la prévention et contrôle des infections ainsi que de l'approche relationnelle de soins (ARS).

Quel est le soutien auquel le PAB chef d'équipe a accès?

Le nouveau titre d'emploi de PAB chef d'équipe en CHSLD

- Fait partie intégrante du volet qualité et évolution de la pratique de la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DSIEU).
- Travaille en collaboration avec les PAB chef d'équipe du PPMET, une équipe détenant une expertise en développement des compétences en soins d'assistance et en soins infirmiers.
- Relève de la cheffe de l'accueil, orientation, formation et stages et collabore avec la conseillère cadre en soins spécialisés du volet DSHAPPA, les conseillères en soins infirmiers, l'infirmière clinicienne soutien à la pratique, les gestionnaires des CHSLD ainsi que les équipes de soins.
- A accès à des locaux de formation équipés ainsi qu'à du soutien pour le développement d'outils de formation.
- A accès à de la formation continue, permettant le maintien et le développement de ses compétences.

Quelles sont les compétences et exigences liées à cette affectation?

Les compétences professionnelles du PAB chef d'équipe en CHSLD font référence à 5 groupes d'activités :

1. La distribution des soins de qualités et sécuritaires
2. Le leadership clinique
3. Le soutien à la pratique clinique
4. La transmission des connaissances et le développement des compétences
5. Le développement professionnel

Les exigences liées à cette affectation sont les suivantes :

1. Détenir un DEP en assistance à la personne en établissement ou détenir le titre d'emploi de PAB dans l'organisation;
2. Minimum d'un (1) an d'expérience de travail à titre de PAB et de minimum un (1) an d'expérience de travail en soins de longue durée, et ce, dans les trois (3) dernières années au CISSSMO;
3. Expérience au niveau du soutien clinique (un atout);
4. Véhicule requis;

Quelles sont les modalités de l'affectation?

1. Affectation temporaire de 36,25h/semaine, sur un quart de rotation Jour-Soir avec une rotation d'une fin de semaine sur trois (à titre indicatif) et un port d'attache au CHDAL;
2. Affichage spécial du 6 au 12 juillet 2023, s'adressant à toutes les personnes salariées, détentrice de poste ou non, qui répondent aux exigences et aux compétences professionnelles;
3. Affectation accordée à la suite d'un test de qualification, à la personne ayant le plus d'ancienneté parmi celles répondant au niveau de compétence établie.

Notez que dans l'éventualité où la personne retenue est détentrice d'un poste, elle pourra temporairement quitter son poste afin d'occuper l'affectation temporaire et retourner à son poste d'origine à la fin du projet.